

CANICULE ET SANTÉ

SOMMAIRE

Introduction p.1 **Points clés** p.1 **Situation météorologique** p.2 Des canicules étendues sur le territoire et dans le temps p.2 Des épisodes de pollution à l'ozone concomitants p.2 Des canicules 2019 plus intenses que les années passées p.2 Bilan des départements en vigilance canicule dans la région Nouvelle-Aquitaine p. 3 **Synthèse sanitaire** p.4 Morbidité p.4 Mortalité en population générale p.6 **Mesures de prévention** p.8 **En savoir plus** p.8 **Méthodes** p.9 **Sources des données** p.9 **Remerciements** p.9

INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan national canicule (PNC), qui s'étend chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre, Santé publique France surveille avec Météo-France les indicateurs météorologiques afin de prévoir l'arrivée d'une vague de chaleur, et les données sanitaires de recours aux soins d'urgence et de mortalité (toutes causes en population générale et chez les travailleurs) afin d'évaluer l'impact de ces épisodes caniculaires, en particulier en fin de saison estivale pour contribuer au bilan du Ministère chargé de la santé. L'Agence met également en place des actions de prévention (mise à disposition de dépliants, affiches, spots télé et radio, communication sur son site Internet).

Ce bulletin de santé publique dresse le bilan météorologique et sanitaire des vagues de chaleur de la période de surveillance estivale 2019, et des actions de prévention/communication mises en œuvre par l'Agence.

Des éléments de méthodologie concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mise en œuvre par Santé publique France, sont présentés en fin de document.

POINTS CLÉS

- **En France métropolitaine**, les mois de juin et de juillet 2019 ont été marqués par deux canicules très étendues et intenses. Lors de ces deux canicules, pour la première fois depuis la mise en place du Plan national canicule (PNC), des départements métropolitains ont été placés en vigilance rouge, compte-tenu des températures diurnes exceptionnelles.
- **En Nouvelle-Aquitaine**, ces deux épisodes caniculaires ont entraîné des dépassements des seuils d'alerte pour quatre départements de la région lors du premier épisode de juin (Corrèze, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne) et pour toute la région excepté les départements de la Creuse, de la Charente et de la Charente-Maritime lors du deuxième épisode. Un impact modéré sur la santé a été constaté lors de ces périodes :
 - Sur les périodes de dépassement des seuils d'alerte et pour les départements concernés de la région, 74 [-16 ; 148] décès en excès ont été estimés soit une surmortalité relative de +5,9 %. Les 75 ans et plus ont représenté la majorité des décès en excès (54 décès) pour les deux épisodes.
 - Les pathologies en lien avec la chaleur (définies par l'indicateur iCanicule regroupant hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) ont représenté jusqu'à 2,7 % des passages aux urgences et 5,5 % des actes SOS Médecins lors du premier épisode. Lors du second épisode, cette activité était légèrement inférieure, avec 1,7 % des passages aux urgences et 4,5 % des actes SOS Médecins. Le taux d'hospitalisation après passage aux urgences lors de ces deux épisodes était respectivement de 53,1 % et 56,9 %. Si l'impact est plus important chez les 75 ans et plus, toutes les classes d'âge ont été concernées.

Le bilan national de la surveillance Canicule et Santé est disponible sur le site de Santé publique France.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

Des canicules étendues sur le territoire et dans le temps

L'été 2019 a été marqué par deux vagues de chaleur très étendues géographiquement, mais également par des dépassements courts et localisés des seuils d'alerte en Corse-du-Sud en juillet et dans l'Allier en août. Les deux canicules principales de l'été sont décrites dans le tableau ci-dessous (Tableau 1) :

Tableau 1. Caractéristiques des différentes vagues de chaleur de l'été 2019.

Dates	Régions concernées	Nombre de départements	Durée moyenne par départements (jours)	% de la population touchée
24/06 – 07/07	Toutes les régions métropolitaines à l'exception des Hauts-de-France	58	5,4	60 %
21/07 – 27/07	Toutes les régions métropolitaines à l'exception de la Corse	74	4,3	78 %

L'étendue géographique est notable, puisque durant l'été 2019, potentiellement plus de 60 millions de personnes domiciliées dans les départements touchés ont été exposées au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte, ce qui représente 93 % de la population.

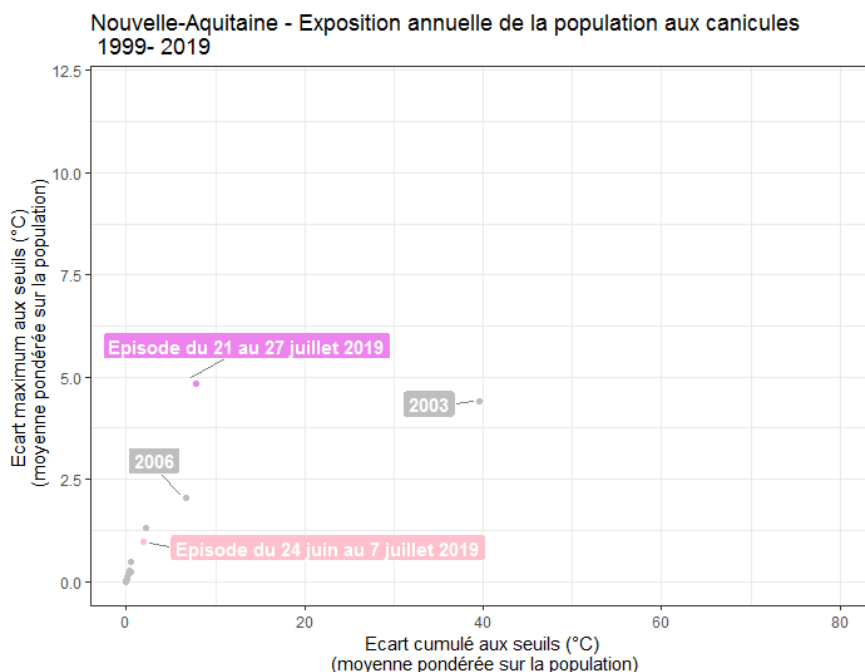
Des épisodes de pollution à l'ozone concomitants

Plusieurs pics de pollution à l'ozone concomitants à ces deux vagues de chaleur ont été notamment observés dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Ile-de-France, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur, qui ont été placées en dispositif d'alerte. Plus d'informations sur les liens entre ozone, chaleur et santé sont disponibles sur [le site Internet de Santé publique France](#).

Des canicules 2019 plus intenses que les années passées en Nouvelle-Aquitaine

La comparaison des niveaux d'intensité aux années précédentes est présenté dans la figure 1. L'épisode de canicule de juin 2019 a été aussi intense que les canicules de 2015 et 2018, mais d'une durée plus brève ; la seconde canicule a été d'une intensité comparable à 2003, mais d'une durée nettement plus courte.

Figure 1. Caractéristiques des canicules 2019 par rapport aux autres canicules survenues en Nouvelle-Aquitaine depuis 1999



Bilan des départements en vigilance canicule dans la région Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine, durant l'été 2019, a été concernée par deux vagues de chaleur (Tableau 2) :

- un épisode caniculaire précoce fin juin ;
- un second épisode caniculaire plus intense fin juillet ;

Le 24 juin 2019, 7 départements de la région Nouvelle-Aquitaine (Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne soit 39,2 % de la population régionale résidente) ont été placés en vigilance orange canicule par les prévisionnistes de Météo-France. Le 26 juin, tous les départements de la région excepté la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, étaient en vigilance orange canicule (Tableau 2). La vigilance orange canicule était levée pour l'ensemble des départements le 30 juin. *A posteriori*, Météo-France a montré que seuls les départements de la Corrèze, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne avaient connu des dépassements des seuils d'alerte entre le 25 et le 29 juin. Le département de la Corrèze a connu un dépassement des seuils d'alerte du jeudi 04 au samedi 06 juillet sans avoir été classé en vigilance canicule ces mêmes jours. Le jeudi 27 juin a été la journée la plus chaude de cet épisode caniculaire dans la région.

Le 21 juillet 2019, 9 départements de Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne soit 84,3 % de la population régionale résidente) ont été placés en vigilance orange par les prévisionnistes de Météo-France. Le lendemain, l'ensemble des départements de la région était en vigilance orange canicule. Celle-ci a été levée pour l'ensemble des départements de la région le 26 juillet. *A posteriori*, Météo-France a montré que le nombre de jours de dépassement de seuil d'alerte variait selon les départements :

- 5 jours, pour les départements de Corrèze, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne ;
- 4 jours, pour les départements de Charente et Haute-Vienne ;
- 3 jours, pour les départements de Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne ;
- pas de dépassement des seuils pour les départements de Charente-Maritime, Creuse et Dordogne.

Le jeudi 25 juillet a été la journée la plus chaude de cet épisode dans la région avec des records de température observés, notamment nocturnes avec 25,4°C à Bordeaux et 25°C à Cognac.

Fin août, la région a connu un épisode de chaleur tardif de 2 jours avec le passage en vigilance jaune canicule par Météo-France les 25 et 26 août pour les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne. Aucun dépassement de seuil d'alerte n'a été constaté pendant cette période.

Tableau 2. Niveaux de vigilance canicule départementaux (carte Météo-France de 16h) et dépassement effectif des seuils en région Nouvelle-Aquitaine (Source : Météo-France)*

	dimanche 23 juin	lundi 24 juin	mardi 25 juin	mercredi 26 juin	jeudi 27 juin	vendredi 28 juin	samedi 29 juin	dimanche 30 juin	/	jeudi 04 juillet	vendredi 05 juillet	samedi 06 juillet	/	dimanche 21 juillet	lundi 22 juillet	mardi 23 juillet	mercredi 24 juillet	jeudi 25 juillet	vendredi 26 juillet	samedi 27 juillet	/	dimanche 25 août	lundi 26 août	
Charente														X	X	X	X							
Charente Maritime																								
Corrèze					X	X	X		X	X	X			X	X	X	X	X	X					
Creuse																								
Dordogne																								
Gironde														X	X	X	X	X						
Landes														X	X	X	X	X						
Lot-et-Garonne														X	X	X	X	X						
Pyrénées-Atlantiques																X	X	X						
Deux-Sèvres			X	X	X											X	X	X						
Vienne			X	X	X	X	X									X	X	X						
Haute-Vienne			X	X	X	X	X							X	X	X	X							

■ Vigilance verte
■ Vigilance jaune
■ Vigilance orange
■ Vigilance rouge
X Dépassement effectif des seuils

* Les périodes de vigilance sont basées sur les prévisions météorologiques réalisées par Météo-France. Elles ne correspondent pas obligatoirement aux périodes de dépassement stricts des seuils d'alerte identifiées sur la base des observations. Pour le département de la Corrèze, ces seuils ont été dépassés les 04,05,06 et 26 juillet alors que le département n'était plus en alerte canicule.

SYNTHÈSE SANITAIRE

Morbidité

• Des recours aux soins d'urgence en lien avec la chaleur durant tout l'été

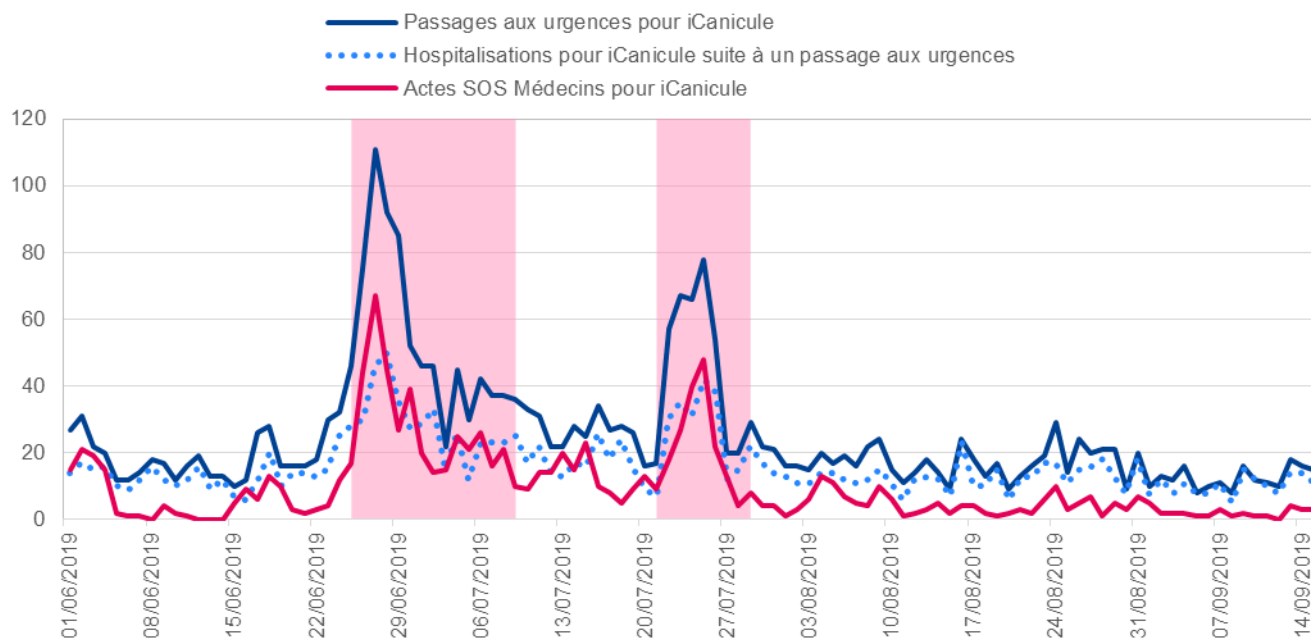
Le système de surveillance SurSaUD® collecte quotidiennement des informations sur le recours aux soins d'urgence hospitaliers et libéraux, couvrant plus de 90 % des passages aux urgences en France via le réseau Oscour® (de 56 à 100 % selon les régions) et 95 % des consultations des associations SOS Médecins.

L'impact de la chaleur est suivi en s'appuyant sur des indicateurs spécifiques regroupés sous l'intitulé **indicateur iCanicule**. Cet indicateur regroupe pour SOS Médecins : coup de chaleur et déshydratation, et pour les passages aux urgences : hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie. Les données SurSaUD® sur l'indicateur iCanicule ne donnent qu'une vision partielle de l'impact sanitaire consécutif à cette vague de chaleur. En effet, ces indicateurs spécifiques ne couvrent pas l'ensemble des effets sanitaires potentiellement en lien avec la chaleur et qui se traduisent au travers d'un grand nombre de diagnostics différents.

Pour l'analyse de l'impact des canicules sur les recours aux soins au niveau régional, la période d'étude considérée correspond aux jours de dépassement des seuils d'alerte allongés de trois jours afin de prendre en compte un éventuel décalage des manifestations sanitaires de l'impact. Pour la 1^{ère} vague de chaleur, cette période s'étend jusqu'au dernier jour de dépassement des seuils d'alerte en Corrèze + 3 jours soit jusqu'au 09 juillet.

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2019, 2714 passages aux urgences et 1067 actes SOS Médecins pour l'indicateur iCanicule ont été enregistrés en Nouvelle-Aquitaine. Au cours de cette période, des variations des recours aux soins d'urgence pour iCanicule ont été observées. Les deux sources de données ont montré une dynamique temporelle comparable avec les pics correspondant aux périodes de dépassement des seuils biométéorologiques (Figure 2).

Figure 2. Nombres quotidiens de passages aux urgences, d'hospitalisations, de consultations SOS Médecins, pour iCanicule, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} juin au 15 septembre 2019 (Santé publique France/Oscour®/SOS Médecins)



La canicule précoce de juin (25 juin au 06 juillet) a montré :

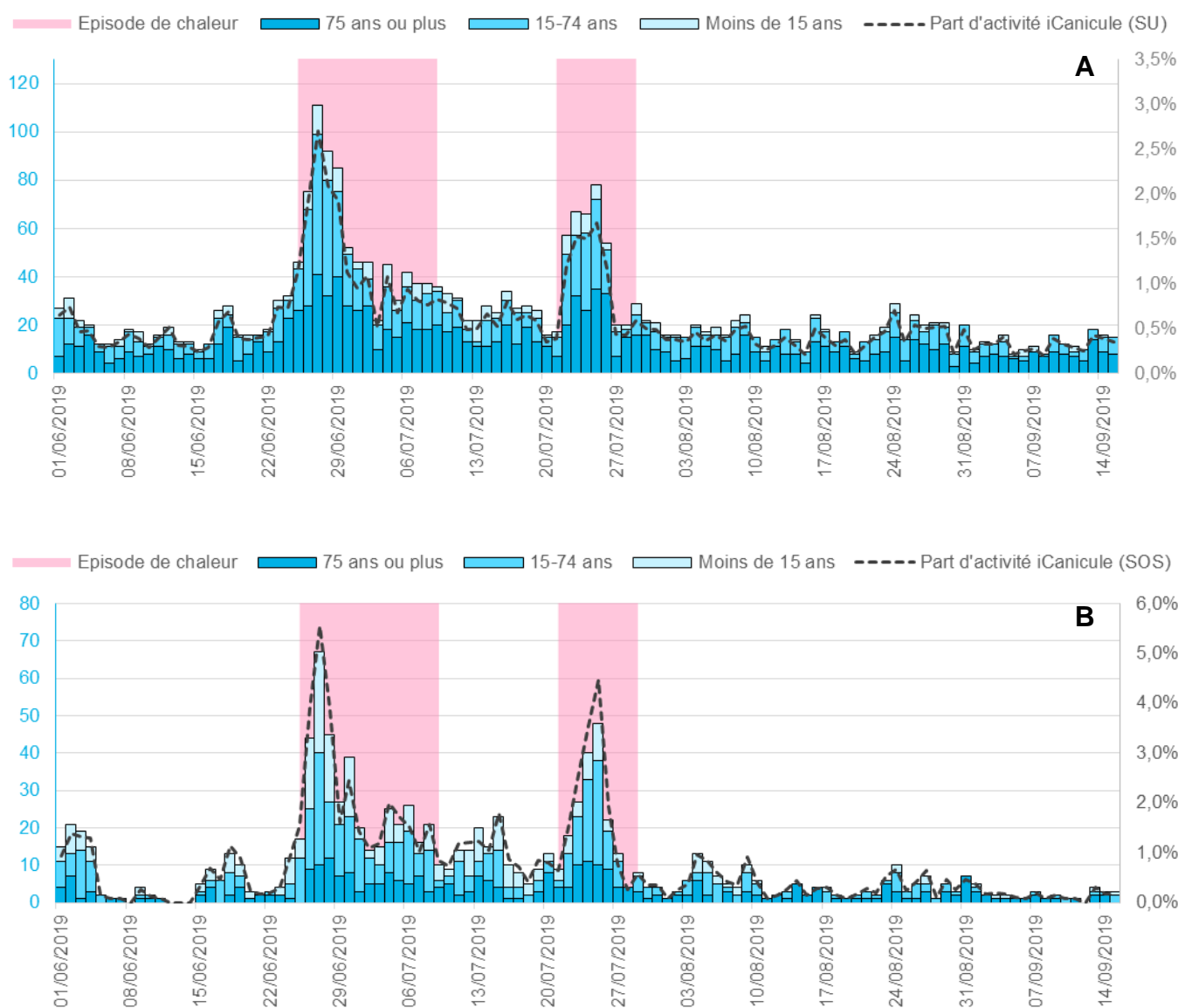
- 802 passages aux urgences hospitalières et 407 actes SOS Médecins pour iCanicule. Ces recours aux soins représentaient respectivement 1,2 % et 2,0 % de l'activité toutes causes codées alors qu'elle était en moyenne de 0,4 % chaque jour en dehors des jours de dépassement des seuils d'alerte pour les deux sources. Le pic d'activité a eu lieu le 27 juin pour les deux sources : 2,7 % pour les services hospitaliers d'urgence et 5,5 % pour les associations SOS Médecins. Si toutes les classes d'âge ont été concernées (Figure 3A), les passages aux urgences pour iCanicule ont été observés plus particulièrement chez les personnes âgées de 75 ans ou plus (46,0 % des cas) et les adultes âgés de 15 à 74 ans (42,6 % des cas). Les actes SOS Médecins pour iCanicule ont surtout concerné les adultes âgés de 15 à 74 ans (46,0 % des actes) et les enfants de moins de 15 ans (42,6 % des actes) (Figure 3B).
- Parmi les passages aux urgences pour iCanicule, 426 (soit 53,1 %) ont donné lieu à une hospitalisation de ces passages (Tableau 3). Les taux d'hospitalisation différaient selon les tranches d'âges : 28,6 % des moins de 15 ans, 36,5 % des 15-74 ans et 74,5 % des personnes âgées de 75 ans et plus. Ces hospitalisations ont représenté 2,7 % de l'ensemble des hospitalisations toutes causes codées après un passage aux urgences, avec un pic atteignant 4,4 % le 28 juin 2019.

La canicule intense de juillet (21 au 26 juillet) a montré :

- 408 passages aux urgences hospitalières et 189 actes SOS Médecins pour iCanicule. Ces recours aux soins représentaient respectivement 1,0 % et 1,6 % de l'activité toutes causes codées alors qu'elle était en moyenne respectivement de 0,4 % et 0,3 % chaque jour en dehors des jours de dépassement des seuils d'alerte. Le pic d'activité a eu lieu le 25 juillet pour les deux sources : 3,7 % pour les services hospitaliers d'urgence et 4,5 % pour les associations SOS Médecins. Si toutes les classes d'âge ont été concernées (Figure 3A), les passages aux urgences pour iCanicule ont été observés plus particulièrement chez les personnes âgées de 75 ans ou plus (47 % des cas) et chez les adultes âgés de 15 à 74 ans (41,6 % des cas).
- Parmi les passages aux urgences pour iCanicule, 232 (soit 56,9 %) ont donné lieu à une hospitalisation de ces passages (Tableau 3). Les taux d'hospitalisation différaient selon les tranches d'âges : 31,9 % des moins de 15 ans, 41,2 % des 15-74 ans et 77,0 % des personnes âgées de 75 ans et plus. Ces hospitalisations ont représenté 2,4 % de l'ensemble des hospitalisations toutes causes codées après un passage aux urgences, avec un pic atteignant 3,6 % le 25 juillet.

Pendant la période du Sacs, les hyperthermies et coups de chaleur ont concerné, comme attendu, les populations plus jeunes (près de 92 % des actes SOS Médecins pour iCanicule dans cette tranche d'âge était lié à ce diagnostic) tandis que les déshydratations ont concerné davantage les personnes âgées de 75 ans et plus (près de 85 % des actes SOS pour iCanicule était lié à ce diagnostic).

Figures 3. Nombres quotidiens de passages aux urgences (A) et des actes SOS Médecins (B), pour iCanicule, par classes d'âge. Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} juin au 15 septembre 2019 (Source : Santé publique France/Oscour@/SOS Médecins)



• Qualité des données

L'analyse a été menée sur l'ensemble des services pour lesquelles les données étaient disponibles, soit 67 services hospitaliers d'urgence (72 flux transmis avec la filière pédiatrique) (taux de diagnostics codés = 86,9 %) et les 5 associations SOS Médecins (taux de diagnostics codés = 100 %).

• Une nette hausse des recours durant les vagues de chaleur

Sur l'ensemble de l'été, les vagues de chaleur dans les départements concernés concentrent 44,6 % des passages aux urgences et 55,8 % des consultations SOS médecins pour l'indicateur iCanicule (Tableau 3). Les recours aux soins d'urgence ont donc été importants tout l'été et ont augmenté nettement et rapidement dès que les températures deviennent inhabituelles.

Tableau 3. Nombre de passages aux urgences et des actes SOS Médecins, pour iCanicule, par classes d'âge. Nouvelle-Aquitaine, été 2019 (Source : Santé publique France/Oscour®/SOS Médecins)

	Episode du 25 juin au 06 juillet 2019			Episode du 21 juillet au 26 juillet 2019		
	iCanicule - Actes SOS Médecins	iCanicule – Passages aux urgences	iCanicule – Hospitalisation après passage au urgences	iCanicule - Actes SOS Médecins	iCanicule – Passages aux urgences	iCanicule – Hospitalisation après passage au urgences
	Effectifs (part d'activité)	Effectifs (part d'activité)	Effectifs (part d'hospitalisation)	Effectifs (part d'activité)	Effectifs (part d'activité)	Effectifs (part d'hospitalisation)
Moins de 15 ans	136 (2,2%)	91 (0,7%)	26 (28,6%)	35 (1,2%)	47 (0,7%)	15 (31,9%)
15-74 ans	179 (1,5%)	342 (0,8%)	125 (36,5%)	95 (1,3%)	170 (0,6%)	70 (41,2%)
75 ans et plus	92 (4,2%)	369 (3,4%)	275 (74,5%)	59 (4,1%)	191 (2,9%)	147 (77,0%)
Tous âges	407 (2,0%)	802 (1,2%)	426 (53,1%)	189 (1,6%)	408 (1,0%)	232 (56,9%)

Mortalité en population générale

La surmortalité est estimée par comparaison aux années précédentes dans les départements concernés par la canicule. Elle s'appuie sur les données de l'état civil transmises à l'Insee par un échantillon de 3 000 communes, représentant environ 80 % de la mortalité totale. Ces données sont extrapolées à la population française pour obtenir une estimation globale.

Santé publique France utilise la méthode des moyennes historiques, dont le principe est d'estimer un nombre attendu à un pas de temps quotidien, en moyennant le nombre de décès observés les 5 années précédentes. La méthode des moyennes historiques permet de quantifier l'excès de mortalité toutes causes sur la période de la vague de chaleur, spécifiquement pendant les jours de dépassement des seuils d'alerte et les 3 jours suivants afin de prendre en compte le décalage des manifestations sanitaires. Cette méthode ne permet pas de quantifier la part attribuable de la température à l'excès de mortalité.

• Un impact de 74 décès en excès qui ne concerne pas que les personnes les plus âgées et une surmortalité inégalement répartie sur la région.

En France métropolitaine, sur les périodes de dépassement effectif des seuils départementaux, 1 462 [548 – 2 221] décès en excès ont été observés dans les départements concernés (85 au total). Ceci représente une surmortalité de 9,2 % [3,2 % ; 14,6 %].

Le bilan de mortalité des épisodes de chaleur de juin et juillet 2019 est disponible sur le site de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaieurs-canicule/documents/bulletin-national/systeme-d-alerte-canicule-et-sante.-bilan-de-mortalite-des-episodes-de-chaleur-de-juin-et-juillet-2019>

En Nouvelle-Aquitaine, sur les périodes de dépassement effectif des seuils départementaux durant les deux canicules de l'été 2019, 74 [-16 ; 148] décès en excès ont été observés, soit une surmortalité relative de 5,9 % (Tableau 4) [1] :

- la première canicule totalise 34 décès pour les 4 départements qui ont connu des dépassements des seuils d'alerte de température (19, 79, 86, 87) (Figure 4). Au cours de cette période, la surmortalité relative la plus élevée est observée dans le département de la Vienne (+30,2 % soit +30 décès en excès).
- la deuxième canicule, plus intense, totalise 40 décès pour l'ensemble des 9 départements touchés. La région Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions avec le plus faible taux de surmortalité (+4,4 %). Toutefois, une grande disparité de surmortalité relative entre départements est constatée, avec un minimum de + 1,2 % en Haute-Vienne et un maximum de +14 % pour le département de la Vienne (Figure 5).

Les 75 ans et plus représentent la majorité des décès en excès (54 décès) pour les deux épisodes et dont l'impact relatif est le plus important pour le 1^{er} épisode (+15,3 %). Toutefois, la surmortalité est également importante chez les 15-44 ans avec une surmortalité relative de +15,0 % sur les deux épisodes notamment sur la canicule précoce de fin juin.

Tableau 4. Mortalité en excès pendant les deux canicules, par âge, sur les périodes et les départements concernés par des dépassements des seuils d'alerte. Nouvelle-Aquitaine, été 2019 (Source : Santé publique France, données extrapolées)

	Effectifs moyen par période (% relatif) ^{1,2}				Effectif sur les 2 périodes		% Relatif sur les deux périodes	
	1 ^{ère} canicule		2 ^{ème} canicule		Estimation moyenne	[min ; max]	Estimation moyenne	[min ; max]
Moins de 15 ans	-1	-46,3 %	2	40,0%	1	[-2 ; 4]	9,9%	[-20,1 ; 122,6]
15-44 ans	4	62,1 %	-1	-4,3%	3	[-5 ; 13]	15,0%	[-16,2 ; 90,3]
45-64 ans	-8	-18,1 %	16	13,4%	8	[-20 ; 32]	4,7%	[-10,4 ; 21,8]
65-74 ans	5	8,0 %	3	2,1%	8	[-26 ; 37]	3,8%	[-11,0 ; 20,9]
Plus de 75 ans	34	15,3 %	20	3,2%	54	[-16 ; 111]	6,4%	[-1,8 ; 14,1]
Tous âges	34	10,0%	40	4,4%	74	[-16 ; 148]	5,9%	[-1,2 ; 12,6]

Figure 4. Intensité pour les jours de dépassement des seuils d'alerte entre le 24/06 et le 07/07 et surmortalité relative (%) par département entre le 24/06 et le 10/07 .

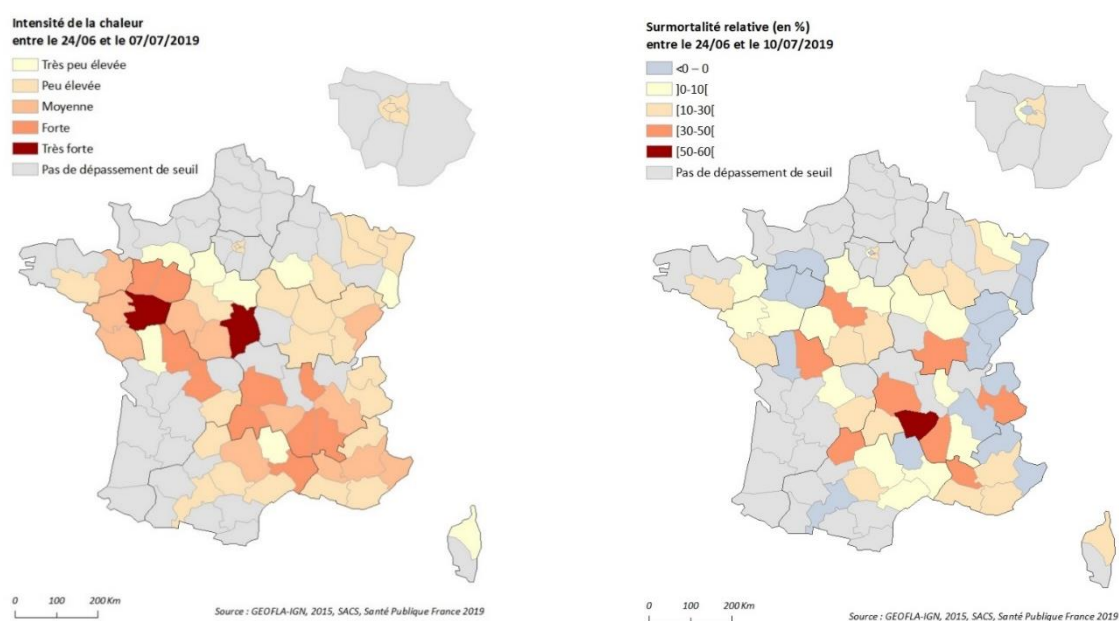
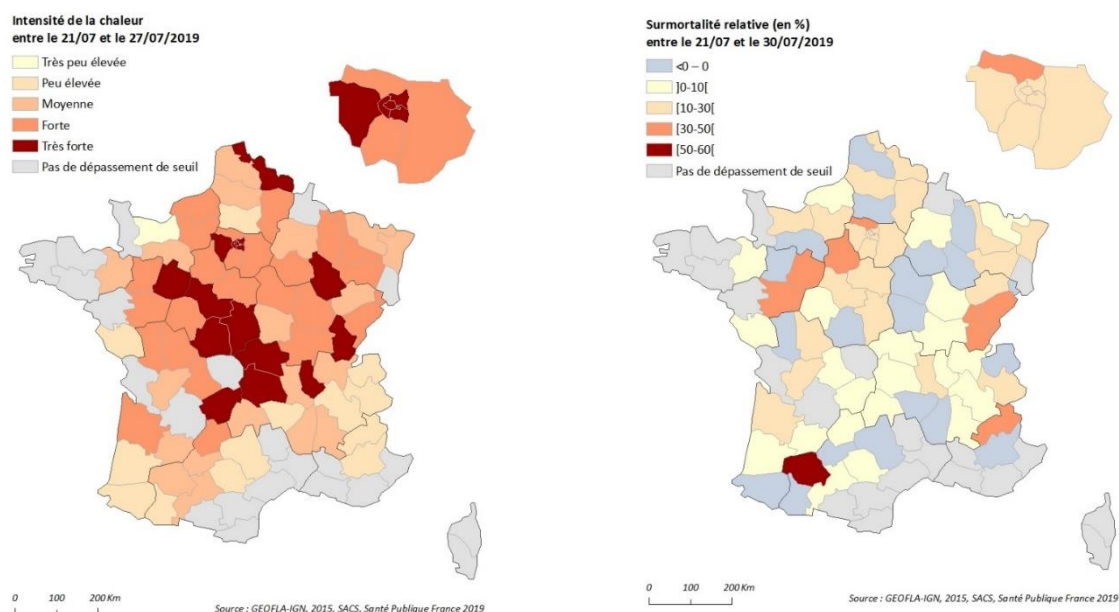


Figure 5. Intensité pour les jours de dépassement des seuils d'alerte entre le 21/07 et le 27/07 et surmortalité relative (%) par département entre le 21/07 et le 30/07 .



MESURES DE PRÉVENTION

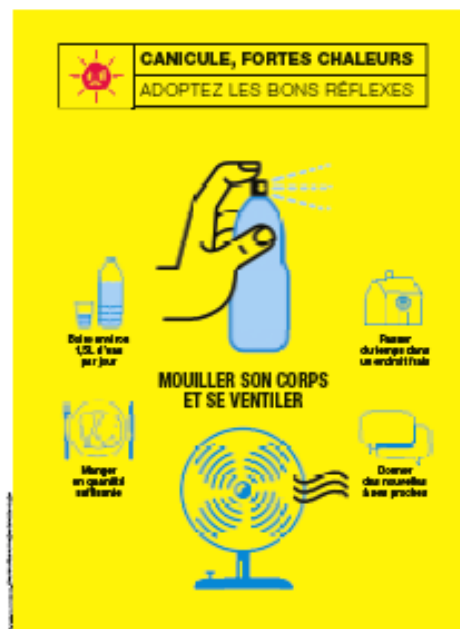
Le dispositif de prévention, défini par le Plan national canicule, s'articule autour de 2 volets.

Avant la période estivale, un plan de diffusion permet l'envoi des supports de communication à la population générale et aux publics vulnérables. Il concerne les acteurs locorégionaux (ARS, préfectures, communes...) pour le dispositif local de communication. Les principaux réseaux sollicités concernent les personnes âgées et les aides à domicile, la petite enfance (crèches, PMI, centre de loisirs, relais assistance maternelle), les travailleurs du bâtiment, les sportifs, les populations précaires, les déficients visuels et auditifs.

Au total, 552 039 supports de communication ont été envoyés dont 447 520 dépliants.

Lors des deux épisodes caniculaires :

- Dans le cadre du renforcement de la communication, 182 252 supports de communication ont été diffusés dont 156 863 dépliants
- Un partenariat spécifique avec la RATP a permis de diffuser 7 200 affiches en Ile-de-France
- Des spots télévisés ou radio ont été diffusés sur réquisition des médias par le Ministère des Solidarités et de la Santé
- Un rappel des précautions à prendre a été diffusé sur le site de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2019/canicule-les-precautions-a-prendre>



EN SAVOIR PLUS

Dossiers et rapports de Santé publique France :

- Canicule et changement climatique : bilan des fortes chaleurs en 2017 et impacts sanitaires de la chaleur :
<https://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Canicule-et-changement-climatique-bilan-des-fortes-chaleurs-en-2017-et-impacts-sanitaires-de-la-chaueur>
- Conseils de prévention « fortes chaleurs, canicule : les enjeux de santé » :
<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/les-enjeux-de-sante/#tabs>

Outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé :

- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

METHODE

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre 2019. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cellules régionales.
- L'objectif principal de ce système est de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) du jour J correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur (iCanicule) via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d' « hyperthermie et coup de chaleur » (codes CIM-10 T67, X30 et sous-codes), d' « hyponatrémie » (code E871 et sous-codes) et de « déshydratation » (code E86) , et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

SOURCE DES DONNÉES

1) **Données météorologiques** : Météo-France

2) **Données de qualité de l'air** : Atmo Nouvelle-Aquitaine

3) **Données sanitaires** :

- Recours aux soins : 67 services d'urgences participants au réseau Oscour® (72 flux avec les services pédiatriques) et les 5 associations SOS Médecins de Nouvelle-Aquitaine
- Mortalité : Données Insee issues de 3000 communes informatisées remontant leurs données à Santé publique (mortalité toutes causes).

REMERCIEMENTS

La cellule de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine tient à remercier Météo-France, les associations SOS Médecins (Bordeaux, Limoges, La Rochelle, Côte Basque, Pau), les structures d'urgence du réseau OSCOUR®, la SFMU, l'Observatoire régional des urgences Nouvelle-Aquitaine, la FEDORU, Atmo Nouvelle-Aquitaine, l'Insee, l'Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, les préfetures, la direction santé environnement et travail et la direction alerte et crise de Santé publique France.

COMITÉ DE RÉDACTION

Laure Meurice, Stéphanie Vandentorren (responsable)

Cellule régionale de Santé publique France en Nouvelle-Aquitaine

Contact : Santé publique France Nouvelle-Aquitaine, nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr